

Open Access à l'UNIGE : la voie est libre !



Archive ouverte

- emprunter la **voie verte** de l'Open Access
- rendre les publications accessibles tout en respectant les conditions préalablement négociées avec leur éditeur (embargo, version)



Fonds d'aide à la publication

- **couvrir les frais d'APC** (aussi pour les livres / **BPC**)
- conditions principales : publier dans une revue listée dans le DOAJ et déposer la publication dans l'Archive ouverte



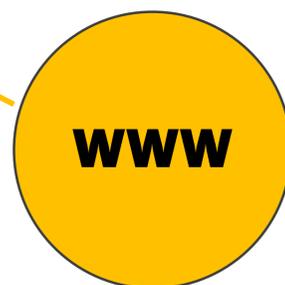
Accords négociés avec les éditeurs

- profiter des accords négociés avec certains éditeurs pour **publier en OA gratuitement** ou à des conditions préférentielles



Open Access Publications

- **éditer une revue** en Gold OA sans avoir à se soucier de maintenance informatique ou de gestion du workflow



Site internet www.unige.ch/oa

- **trouver des réponses** à de nombreuses questions liées à l'OA et à la publication scientifique
- contacter des spécialistes de la bibliothèque



«Rendez-vous de l'information scientifique»

- **se former** rapidement (15'-1h) et efficacement sur des problématiques liées à l'Open Access (par exemple : «Publier en OA», «Identifiants ORCID», «Licences Creative Commons», «Editeurs prédateurs»)